

Casablanca 19 novembre 2018

**Le «Made in Africa» passe par le «NO Visa»  
aux Entrepreneurs Africains**

**Lettre ouverte aux leaders Africains européens**

Les entrepreneurs africains sont victimes d'une concurrence asymétrique vis-à-vis de leurs homologues étrangers : européens ou américains, notamment. Cet état de fait doit cesser.

Comment concevoir un «Made In Africa» avec toutes ces tracasseries ? Il n'est pas rare que des opérateurs africains, qui détiennent déjà des lettres d'invitation dûment légalisées par les officiels d'un pays hôte, soient confrontés à des écueils insurmontables dans les Ambassades de ces pays, chez eux. Et très souvent les instructions données par les chancelleries, afin d'accélérer les procédures d'octroi du visa à ces patrons, restent vaines ou ne sont instruites que, hélas, trop tard. Habitué à voyager souvent sur de courtes périodes, il leur est difficile d'attendre les délais habituels de 10 à 15 jours, ne pouvant se permettre de se voir «confisquer» leurs passeports retenus par le consulat pendant plusieurs jours...

Il est question de donner la juste place aux entrepreneurs du continent. Il y a des pays qui ont déjà pris des initiatives, tels que le Rwanda, le Bénin, Les Seychelles, le Kenya et l'Ethiopie en accordant le visa à l'entrée à tous les ressortissants africains.

En attendant l'application et l'entrée en vigueur du Passeport Africain, nous demandons à ce que les entrepreneurs, à travers des tiers de confiance que sont les patronats ou chambres de commerce des pays, puissent fluidifier et permettre l'octroi du visa sans toute une série de démarches administratives et de déplacements inutiles.

De telles démarches coûtent énormément et démotivent ceux qui veulent aller sur nos marchés africains. Tel un leitmotiv, tout le monde dit : «C'est compliqué !». En outre, c'est un véritable parcours du combattant. Aujourd'hui, en 2018, nous ne pouvons pas nous présenter comme le continent de l'avenir et laisser perdurer de telles pratiques qui grèvent la performance de nos entreprises. Certes, il faut intégrer : sécurité et sûreté- nous y avons pensé aussi- mais les entrepreneurs qui seront «validés» seront des entrepreneurs partenaires. Par exemple, le CNP (Conseil national du patronat du Sénégal) peut donner le visa aux entrepreneurs recommandés par leur homologue du pays hôte qu'il reçoit au Sénégal. Cela évite la rétention du passeport sur des durées de plusieurs jours... L'idée est « de valider des opérateurs déjà connus et qui ont pignon sur rue ». La démarche du Visa négatif, qui permet un accès à une base de données négative... avec les recommandations, pour signifier que la sécurité est prise en compte, serait appliquée.

Ainsi, on désengorge les services des visas. Les chancelleries donneront toutes leurs lettres de noblesse à la diplomatie économique, en activant ce partenariat Public Privé au service des Entrepreneurs et du «Made in Africa».

Fait à Casablanca le 26 novembre 2019

Le Président NGE Impact  
**Mr. Alioune Gueye**

Le Président Hub Africa  
**Mr. Zakaria Fahim**